

ÉLECTIONS MUNICIPALES Premier tour le dimanche 15 mars

Retour sur une campagne porteuse d'incertitudes

Emmanuel Macron a décidé de maintenir les élections municipales malgré l'épidémie de coronavirus. Le premier tour se tient ce dimanche dans un contexte politique, social et sanitaire troublé. Le point sur les principaux enjeux en Alsace

Atomisation du clivage droite-gauche, écroulement des grands partis, défiance des citoyens, effondrement idéologique, épidémie virale. Jamais les municipales, élections de proximité par excellence, n'auront été emportées à ce point par le maelstrom national. Même l'affection très particulière que les Français portent au maire, leur élu préféré, semble avoir été affectée par une forme d'indifférence. Jamais ce scrutin n'aura été aussi incertain

Le contexte anxieux favorisera-t-il les sortants ? Ou, au contraire, le déagisme à l'œuvre depuis mai 2017 poursuivra-t-il son élan ce dimanche ? L'écologie politique réalisera-t-elle la percée qu'on lui prédit ? À qui bénéficiera la hausse de l'abstention ? Les candidats eux-mêmes se posent toutes ces questions.

■ **À Strasbourg, les candidats se marquent à la culotte**

Les boulevards imaginés il y a quelques mois pour



Les bureaux de vote alsaciens ouvriront leurs portes à 8 h ce dimanche 15 mars.

Photo archives DNA/Jean-Francois OTT

Alain Fontanel (LaREM) à Strasbourg et Gilbert Meyer (LR) à Colmar se sont rétrécis. La poussée des écologistes et la candidature surprise de Catherine Trautmann (PS) sont venues intensifier une campagne strasbourgeoise révélatrice de l'air du temps. À Strasbourg, le mercato politique n'a pas toujours suivi une logique parti-

sane et les quatre principales listes sont issues de la même majorité sortante. Le sentiment que tout se vaut s'est trouvé accru par des candidats qui n'ont eu de cesse de se marquer à la culotte, plutôt vers le centre – comme tétanisés par l'inconnu et la perspective d'alliances obligatoires pour remporter la mairie – ou de

se démarquer par des postures plutôt conformistes.

■ **À Colmar, c'est une guerre éclair**

Ce marquage s'est aussi produit à Colmar où le *Blitzkrieg* mené par le député Eric Straumann (LR) a déverrouillé une campagne qui s'annonçait atone. Il est moins question ici de politi-

que – les deux hommes sont de droite – que de tempérament, de gouvernance et de transmission du pouvoir dans une ville où Gilbert Meyer règne en maître depuis 25 ans.

« La compétence, l'expérience et l'humanité », portées par le binôme Eric Straumann-Odile Uhlrich Mallet, affrontent « le duo de choc » Gilbert Meyer-Yves Hemedinger qui veut incarner lui aussi « l'expérience et l'avenir ». L'impulsion donnée au tempo colmarien est au cœur du scrutin.

■ **À Mulhouse, le ticket sortant déroule**

Sûr de sa victoire, le ticket Michèle Lutz-Jean Rottner a déroulé sa campagne sans s'en laisser conter dans une ville fortement touchée par l'épidémie de coronavirus. Dans cette crise sanitaire, le maire et son premier adjoint, le docteur Jean Rottner, ont joué la carte politique et médiatique de « la solidarité » et de « la responsabilité » face à une opposition dispersée entre des écologistes ambitieux et Lara Million, candidate marquée par son soutien de la République en marche (LaREM) et par le bilan gouvernemental.

Si des macronistes rêvent d'un fauteuil, quelques maires cèdent le leur : Roland Ries à Strasbourg, Gilbert

Scholly à Barr, Jean-Marc Willer à Erstein, Jo Spiegel à Kingersheim. Ils démontrent que la politique ne mérite pas la perpétuité. Renouvellement par ici, féminisation par là. La proportion des femmes tête de liste gagne du terrain, passant de 14,5% en 2014 à 20% cette année (*lire ci-dessous*).

■ **Gilets jaunes et Facebook live**

Le scrutin connaîtra aussi ses luttes fratricides entre équipes sortante et dissidente, comme à Sélestat. Et un retour : celui du député Laurent Furst (LR) qui espère regagner sa mairie de Molsheim qu'il avait quittée en 2017 pour cause de cumul des mandats. Le mouvement des gilets jaunes et la défiance des citoyens à l'égard de leurs représentants auront encouragé les listes citoyennes et participatives.

Alors qu'un Français sur quatre envisage de ne pas voter à cause du coronavirus, un slogan apparu sur les réseaux sociaux invite à « ne pas laisser un virus voter à votre place ». Les Facebook live et les e-meetings ont remplacé les réunions publiques. Les poignées de mains et les accolades se sont évaporées, laissant à cette campagne un goût amer et prononcé de virtualité.

Franck BUCHY

Davantage de femmes têtes de liste, mais une grande marge de progression

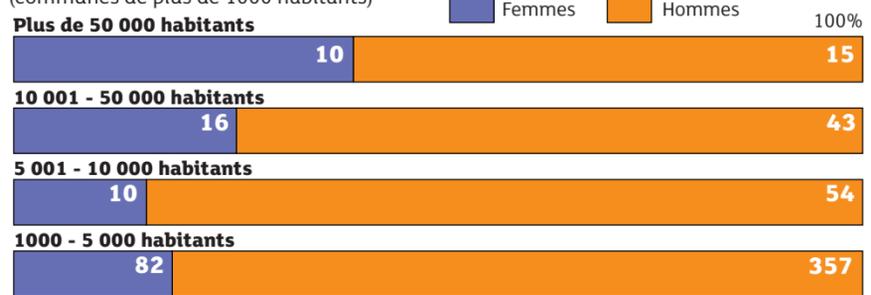
Les municipales à Paris, qui se jouent entre trois femmes, sont-elles un trompe-l'œil ? En Alsace, la proportion de femmes têtes de liste a augmenté depuis 2014. Mais la parité est encore loin.

Si l'on regardait le nombre de candidates à ces municipales, on observerait une quasi-égalité : normal, depuis les lois de 2007 et 2013, les listes de candidats dans les communes de plus de 1000 habitants doivent être paritaires et respecter une alternance homme/femme.

Par contre, pour des raisons évidentes, aucune obligation légale ne concerne la parité des têtes de liste. Et donc, c'est là que ça se gâte... Toujours dans les communes alsaciennes de plus de 1000 habitants (le système électoral dans les plus petites communes est différent, *lire notre encadré*), seule une tête de liste sur cinq (20,1%). Cette proportion est un peu plus faible qu'au niveau national (21,32%). Mais, pris indépendamment, le Bas-Rhin fait un peu mieux que la moyenne française avec 22%, et le Haut-Rhin se classe en-dessous avec 17,5% de têtes de liste féminines.

C'est peu, mais la progression est notable : lors du scrutin de 2014, 14,5% des têtes de listes en Alsace étaient des femmes, (15,46% au niveau national).

Municipales 2020 : répartition homme-femme à la tête des listes (communes de plus de 1000 habitants)



Plus de candidates dans les grandes villes

Le constat se nuance quand on regarde en détail, selon la taille des communes. Dans les villes de plus de 50 000 habitants, en l'occurrence Strasbourg, Colmar et Mulhouse, avec 10 femmes têtes de liste sur les 25 en lice, la proportion de maires potentielles atteint les 40% (la proportion de femmes candidates était de 30% en 2014).

Mais les campagnes électorales des grandes villes tendent, en quelque sorte, un miroir déformant. Comme on le constate à Paris, où la partie se jouait déjà entre femmes en 2014 (Anne Hidalgo et Nathalie Kosciusko-Morizet), les grandes villes « sont plus enclines que d'autres zones en France à avoir des femmes candidates car le capi-

tal scolaire et culturel y est globalement plus élevé », explique Mérébha Benchikh, docteure en sociologie et chercheuse en sociologie politique associée à l'Université de Strasbourg.

Quand la ville rapetisse, les cheffes de file se font plus rares. La proportion n'est plus que de 27% dans les communes comptant entre 10 000 et 50 000 habitants (contre 19% en 2014), de 15,5% pour celles entre 5 000 et 10 000 habitants (17% en 2014) et de 19% entre 1 000 et 5 000 habitants (13% en 2014). On constate là aussi que la part des candidates têtes de liste tend à augmenter, notamment dans les communes moyennes (entre 10 000 et 50 000 habitants, +8 points) et pour les plus petites (entre 1 000 et 5 000 habitants, +6 points). Mais, dans l'ensemble, la première place

reste très majoritairement occupée par des hommes.

« Beaucoup d'entre elles sont en position de dissidence, ou issues de la "société civile" »

De plus, relève encore la sociologue alsacienne Mérébha Benchikh, la plus forte proportion de femmes candidates ne doit pas cacher que « beaucoup d'entre elles sont en position de dissidence, ou issues de la "société civile" ». Les têtes de liste des grands partis traditionnels sont plus souvent des hommes. On voit que les grands partis n'accordent pas encore tout à fait confiance aux femmes. »

La chercheuse, qui a observé le profil des candidates en Alsace, souligne aussi que « leur moyenne d'âge est souvent supérieure à celle des hommes, c'est-à-dire qu'elles sont à un

âge où, si elles ont eu des enfants, ils sont déjà grands. De façon générale parmi les candidates, quelle que soit leur position sur les listes, la tranche d'âge 30-45 ans est la moins représentée », tranche d'âge où on s'occupe encore d'enfants ou d'adolescents. Or on ne fait pas le même constat chez les candidats hommes. L'assignation maternelle reste de mise.

Assignation maternelle jusque dans les délégations

Et cette assignation existe aussi... dans les délégations confiées aux femmes quand elles deviennent adjointes au maire. « Il sera intéressant de voir, à l'issue de ces municipales, la répartition des délégations selon qu'on soit une femme ou un homme, nous dit Mérébha Benchikh. On voit souvent qu'aux femmes reviennent les délégations liées à la petite enfance, l'éducation, les affaires sociales, alors que leurs homologues masculins se voient plus largement attribuer les portefeuilles des finances, la sécurité, l'urbanisme, la culture, considérés comme plus valorisants en politique. » Quant aux fonctions de premier.e adjoint.e, elles revenaient jusqu'ici très rarement à des femmes.

Jusqu'ici seulement ? Nous y seront attentifs. Tout comme à l'évolution de ce dernier chif-

Dans les petites communes

Dans les communes de moins de 1000 habitants, soit la majorité des communes alsaciennes (537 sur 880), pas de scrutin de liste et donc de têtes de liste à proprement parler : c'est le scrutin majoritaire plurinominal qui s'applique – les électeurs votent pour plusieurs candidats, sans contrainte paritaire. En se penchant simplement sur le nombre de prétendants, sans préjuger de leur ambition – maire, adjoint(e) ou conseiller (ère) municipal(e)-, on compte 36% de femmes dans le Bas-Rhin et 38% dans le Haut-Rhin. C'est, en proportion, toujours plus qu'en 2014 (31% dans le Bas-Rhin, 35,5% dans le Haut-Rhin).

fre : actuellement en Alsace, seul un maire sur 10 est une femme.

Anne-Camille BECKELYNCK et Céline ROUSSEAU

* Sauf dans les communes de moins de 1000 habitants

** Auteure notamment de *Femmes politiques : « Le troisième sexe » ?*, L'Harmattan, 2013